

2018-09-157

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **4 septembre 2018**, à 19 h 30 à la salle communautaire, située au 1038 route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Madame Évelyne Castonguay
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Diane Renaud
Siège #4 - Monsieur Maxime Castonguay
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Siège #5 - Poste vacant

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Simard.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2018-09-158

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 14 août 2018
- 4 - LÉGISLATION
 - 4.1 - Adoption du règlement numéro 331-2018
 - 4.2 - Modification au calendrier des séances du conseil municipal
- 5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 5.1 - Approbation des comptes payés au cours du mois d'août 2018
- 5.2 - Approbation des comptes de septembre 2018
- 5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 août 2018
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Dépôt de la correspondance
- 7 - DOSSIER DE LA MRC ET DE LA MUNICIPALITÉ
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
- 9 - RÉSEAU ROUTIER
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
- 10 - EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ
 - 10.1 - Point d'information - Madame Évelyne Castonguay
- 11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE
 - 11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay
- 12 - CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SEIGNEURIE
 - 12.1 - Point d'information - Madame Diane Renaud
- 13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
 - 13.2 - Acceptation de la demande de dérogation mineure de la Ferme Jeandon Inc.
 - 13.3 - Permis de rénovation - Monsieur Roger Pradet
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - VARIA
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-09-159

3.1 - Séance ordinaire du 14 août 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Diane Renaud et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2018, en apportant une modification à la résolution numéro 2018-08-152 qui aurait dû se lire comme suit :

RÉSOLUTION : 2018-08-152 Cession de terrain pour la modification du chemin des Anses

ATTENDU QUE messieurs Marcel Pelletier et Earl Ruel, résidents du chemin des Anses, désirent céder trois (3) parcelles de terrain à la Municipalité dans le but de permettre à monsieur Pelletier de rendre conforme son terrain à la construction résidentielle qui requiert une façade de 50 mètres;

ATTENDU QU'un plan préparé par Arpentage Côte-du-Sud accompagne la demande de monsieur Pelletier et indique clairement les parties de terrain qui seront cédés gratuitement à la Municipalité et qui modifiera la configuration du chemin des Anses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Diane Renaud et résolu à l'unanimité :

- **D'**accepter la cession de terrain de monsieur Marcel Pelletier identifié comme étant une partie du lot 4 480 364;
- **D'**accepter la cession de terrain de monsieur Earl Ruel identifié comme étant une partie du lot 4 480 872;
- **QUE** le maire, monsieur André Simard et la directrice générale, madame Cécile Morin, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

2018-09-160

4.1 - Adoption du règlement numéro 331-2018

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, monsieur le maire demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du règlement 331-2018.

RÈGLEMENT NO 331-2018 permettant la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité que le règlement 331-2018 soit, et est adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir texte complet au registre des règlements.

Adopté à l'unanimité.

2018-09-161

4.2 - Modification au calendrier des séances du conseil municipal

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter une modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Évelyne Castonguay et résolu à l'unanimité :

- **QUE** le Conseil approuve la modification du calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2018 afin de reporter la séance du lundi 1er octobre au mardi 2 octobre 2018;
- **QUE** la directrice générale donne un avis public de cette modification, et ce, conformément à l'article 148 du code municipal.

Adopté à l'unanimité.

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2018-09-162

5.1 - Approbation des comptes payés au cours du mois d'août 2018

Il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours du mois d'août 2018 pour un montant de 30 162,91 \$.

Adopté à l'unanimité.

2018-09-163

5.2 - Approbation des comptes de septembre 2018

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de septembre 2018 pour un montant de 126 154,23 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 août 2018

La directrice générale dépose au Conseil municipal le rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 août 2018.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

Aucune correspondance à signaler.

7 - DOSSIER DE LA MRC ET DE LA MUNICIPALITÉ

7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard

Monsieur Simard mentionne que la MRC de L'Islet ne tient pas de réunion du Conseil des maires au cours du mois d'août.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon précise que des tests de sol ont été effectués sur le terrain appartenant à la Municipalité, près de la Tannerie P.E. Boucher, en vue de l'installation d'une citerne incendie.

9 - RÉSEAU ROUTIER

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon informe les membres du Conseil que les travaux de réfection d'une partie du chemin des Anses sont terminés pour cette année, le pavage est prévu pour l'an prochain.

10 - EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ

10.1 - Point d'information - Madame Évelyne Castonguay

Madame Castonguay mentionne que la Municipalité a souligné l'arrivée de sept nouvelles familles et de quatre nouveau-nés lors d'une activité tenue à la Seigneurie des Aulnaies le 26 août dernier.

11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay

Monsieur Castonguay travaille sur le projet de relocalisation de la bibliothèque municipale. Un nouveau plan d'aménagement sera présenté par le Réseau Biblio.

12 - CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SEIGNEURIE

12.1 - Point d'information - Madame Diane Renaud

Madame Renaud invite monsieur Marc-André Rioux à prendre la parole pour faire le compte-rendu de la Semaine du Patrimoine et mentionne que la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies fêtera son 50e anniversaire de fondation en 2019.

13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Monsieur Bérard et son équipe continuent l'aménagement du Sentier du littoral tandis que le CCU poursuit l'élaboration d'un guide de sensibilisation à la rénovation patrimoniale.

2018-09-164

13.2 - Acceptation de la demande de dérogation mineure de la Ferme Jeandon Inc.

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure présentée par la Ferme Jeandon Inc. qui consiste à autoriser une diminution de la marge d'implantation entre l'unité d'élevage et les six (6) maisons voisines, situées au 254, 259, 264, 268, 270 et 272 route de la Seigneurie.

ATTENDU QU'un avis public a paru dans le journal Le Placoteux afin d'informer la population que toute personne concernée par le dossier pouvait se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande, lors d'une consultation publique tenue le 4 septembre 2018 à 19 heures;

ATTENDU QU'aucune personne n'a manifesté son opposition au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité d'accepter la dérogation mineure demandée par la Ferme Jeandon Inc.

Adopté à l'unanimité.

2018-09-165

13.3 - Permis de rénovation - Monsieur Roger Pradet

ATTENDU QUE monsieur Roger Pradet, résidant au 957 route de la Seigneurie, a formulé une demande de permis de rénovation pour refaire la toiture de la galerie avant avec un revêtement extérieur de même type que celui en place;

ATTENDU QUE selon les règlements d'urbanisme en vigueur, le Comité consultatif d'urbanisme doit étudier la demande et faire ses recommandations au Conseil municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié le dossier et recommande au Conseil municipal d'émettre le permis de rénovation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accorder un permis de rénovation à monsieur Roger Pradet pour refaire la toiture de la galerie avant.

Adopté à l'unanimité.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

15 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2018-09-166

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20 h 12.

Adopté à l'unanimité.

André Simard, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.